

L'ÉGLISE  
DE  
CORMEILLES-EN-PARISIS

# EGLISE de CORMAYILLES

en PARISIS

FAÇADE PRINCIPALE

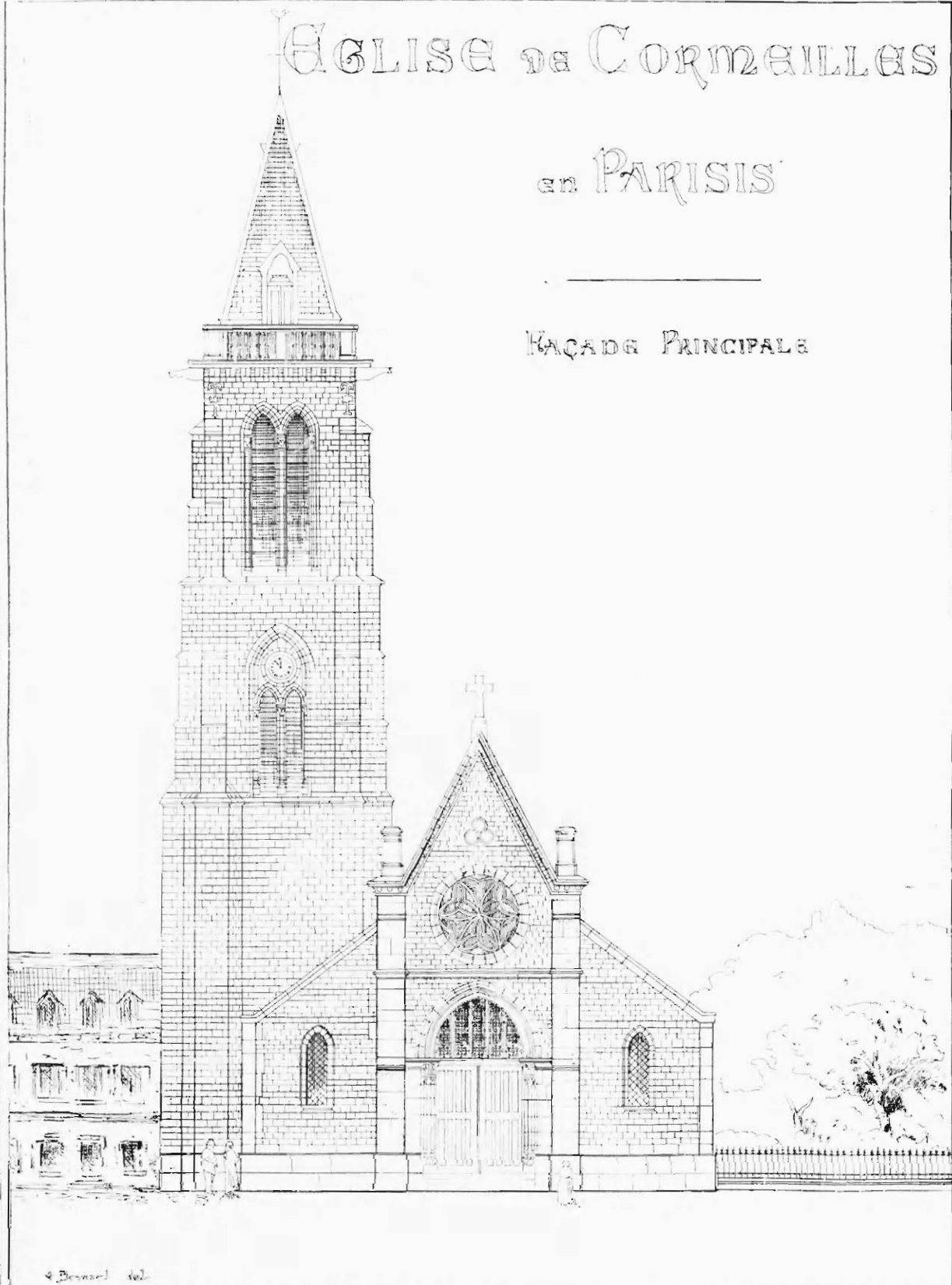


FIGURE 1.

L'ÉGLISE  
DE  
CORMEILLES-EN-PARISIS

PAR  
A. BESNARD

*Architecte*



PARIS  
LIBRAIRIE HISTORIQUE DES PROVINCES  
ÉMILE LECHEVALIER  
16, Rue de Savoie, 16

1904



## PREMIÈRE PARTIE

---

### EXTÉRIEUR

L'église de Cornicilles-en-Parisis ne paye pas de mine, pour un archéologue. Située sur la rue principale du bourg, vers le haut du plateau qui est comme un ressaut des collines de Sannois, entre le square ombragé qui entoure le buste de Daguerre (né en ce lieu) à droite et par derrière, des maisons et des cours à gauche, elle présente à celui qui l'aborde une façade en pierre de taille d'apparence toute moderne, construite en effet en 1865, d'après une inscription appliquée au mur de gauche de la nef, et qui n'est qu'un mauvais pastiche de l'art du *xiii<sup>e</sup>* siècle.

La porte rappellerait plutôt le *xv<sup>e</sup>* siècle et mieux encore le Gothique dit troubadour du temps de Charles X et de Louis-Philippe. La rose, mieux comprise, conviendrait assez bien, par ses grands triangles curvilignes, à un édifice du *xiv<sup>e</sup>* siècle. Le pignon dépasse notablement en hauteur le comble de la grande nef, auquel il s'applique, et atteint le niveau de la toiture du chœur. Le clocher carré, élevé sur le bas-côté gauche de la nef, est construit dans ses parties supérieures avec le même appareil, et avec le même soin matériel que la façade, et il date de la même période du *xiv<sup>e</sup>* siècle (1).

La composition en est un peu plus heureuse, surtout dans les parties où l'on a voulu soit conserver, soit reproduire un état ancien.

(1) Un document conservé à la mairie et dont nous devons l'obligeante communication à M. Delorme, rédacteur à l'Académie de Paris, nous apprend qu'un porche détruit à la Révolution précédait l'église.

Cette tour comprend deux étages sur rez-de-chaussée. Le seul côté du rez-de-chaussée qui donne sur l'extérieur, à l'alignement du mur collatéral de gauche, est éclairé par une fenêtre en arc brisé, avec double archivolt biseautée dont la section se prolonge sur les jambages ; cette fenêtre remonte authentiquement au XII<sup>e</sup> ou au XIII<sup>e</sup> siècle. Au premier

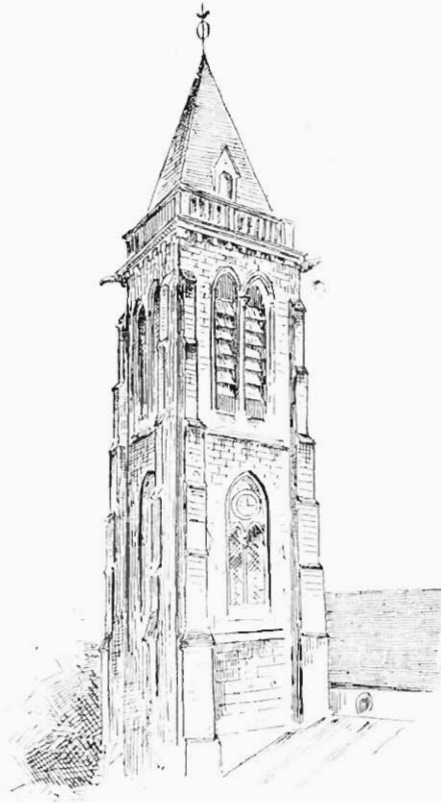


FIGURE 2.

étage semblable disposition, originairement, sur chaque face, mais altérée ou dissimulée de nos jours, en particulier sur la face la plus en vue, en regard de la voie principale du bourg, face où l'arcade ancienne enveloppe une arcade géminée moderne avec colonnettes, tores et oculus, ce dernier servant à inscrire le cadran de l'horloge. L'étage supérieur est entièrement neuf, sauf peut-être le côté qui donne vers le chevet et au loin vers la campagne, et qui, étant le moins aperçu ou remarqué, ou bien n'a pas été modifié, ou bien a été traité avec quelque sans façon. Par une anomalie qui commande le doute, les trois côtés qui seraient tout à fait récents sont, par leurs baies simplement accouplées, conformes au type normal des clochers parisiens du moyen âge, à leur étage supérieur ; alors que le côté qui serait ancien, par sa

fenêtre géminée avec arc commun d'encadrement, s'écarterait de ce type, ce qui du reste, ne serait pas sans exemple. Les contreforts de la tour paraissent n'être anciens que sur la moitié à peu près de leur hauteur, de même que l'escalier à vis, enfermé à l'angle nord-ouest dans une tourelle ou plutôt une cage cylindrique, en pierre dont la saillie n'est pas assez grande pour envahir complètement les contreforts.

# EGLISE DE CORMEILLES en PARISIS

## PLAN DU REZ DE CHAUSSEE

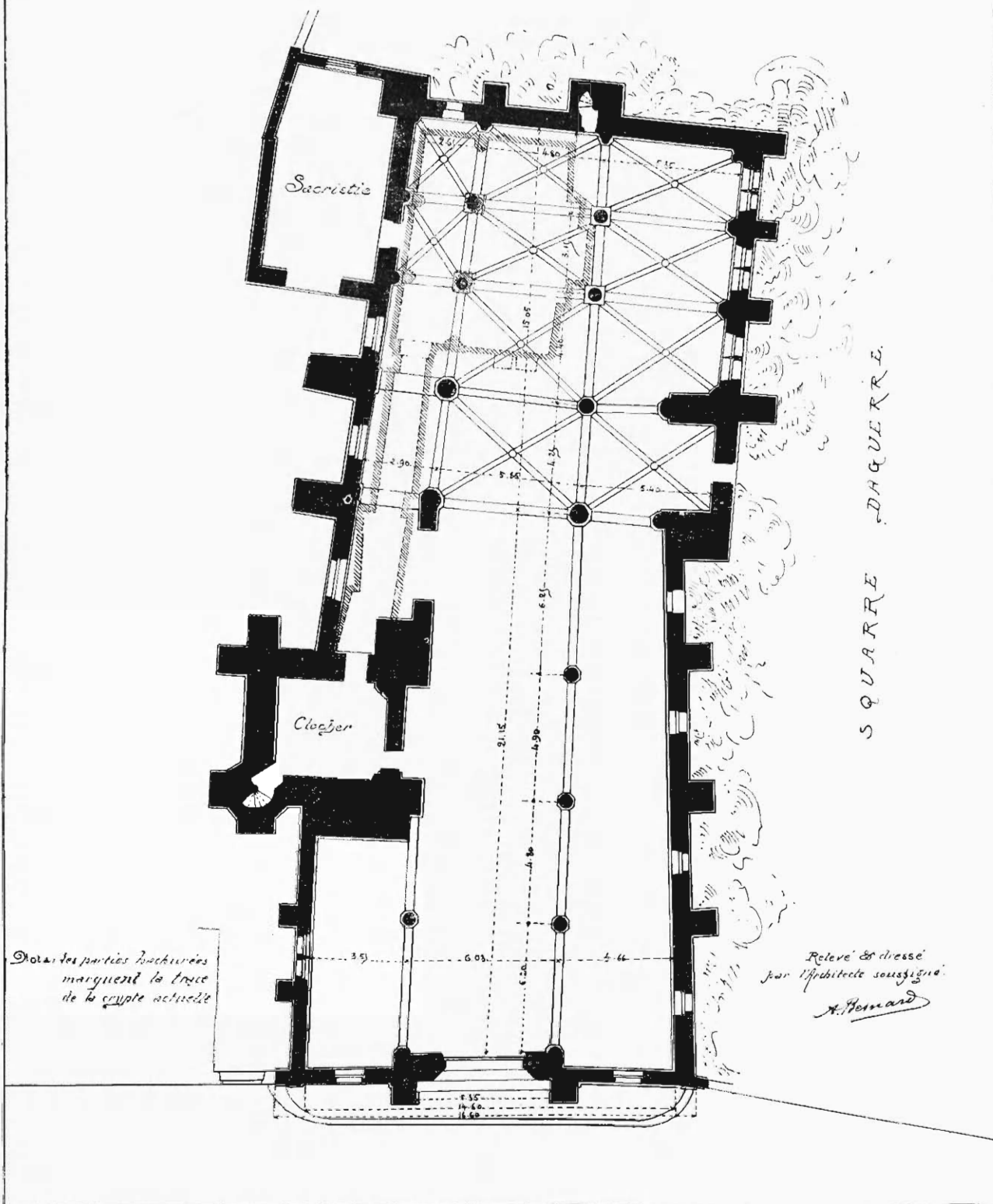


FIGURE 3.



De la corniche de la tour, de son toit aigu et ses gargouilles, se détachant dans la direction de la diagonale, rien à dire.

Il vient d'être, à propos de l'escalier de la tour, fait allusion à l'orientation de l'église ; il nous faut aussi parler de la forme générale de son plan et du style qui domine dans les parties anciennes. L'orientation est liturgique : chevet regardant l'Orient, frontispice regardant l'Occident.

Le plan est des plus simples : le rectangle avec bas-côtés d'un bout à l'autre, sans transept ni abside ; le nombre des travées est de huit, quatre pour la nef, quatre pour le chœur ; celles-ci débordent sensiblement à droite ou au sud, par suite de la plus grande largeur donnée en cet endroit au collatéral.

Le style, ou plutôt les styles sont ceux de plusieurs époques des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. L'édifice a dû souvent inspirer des inquiétudes pour sa solidité, et depuis l'époque où il fut commencé, soit vers 1145 ou 1150, il a été diverses fois repris en sous-œuvre, remanié ou refait ; c'est ainsi, très probablement, que le mur latéral sud du chœur a été reporté en avant par suite de l'impossibilité de le conserver ou de le rétablir sur ses fondations anciennes ; c'est ainsi que tout a été bouleversé dans la nef, et qu'elle a perdu le meilleur de son cachet artistique, le chœur demeurant la moitié de l'église la plus remarquable, la plus soignée, la plus correcte, malgré les retouches qui l'ont, lui aussi, défiguré sur beaucoup de points. D'ailleurs, il y a toujours eu dès l'origine une différence profonde entre la nef et le chœur, et, pas plus à Cormeilles qu'en maintes autres localités, la chose n'est extraordinaire, si l'on considère les habitudes instituées par le moyen âge, et perpétuées jusqu'à la veille de la Révolution française. On sait qu'autrefois la charge de la construction, de la réparation ou de l'entretien d'une église paroissiale était répartie entre le patron temporel (1) et les habitants de la paroisse, le chœur incombant au premier, la nef aux seconds (2). Il en

(1) Le seigneur ecclésiastique ou laïque à qui appartenait la nomination du curé, et qui souvent percevait la dime.

(2) Sur cette coutume, voici ce que de M. Caumont écrivait en 1850 dans sa *Statistique monumentale du Calvados*, t. II, page 144, à propos de l'église de St-Martin-de-Fontenay : « La tour, entre chœur et nef, a été réparée dans sa partie supérieure, peu de temps avant la Révolution ; elle est terminée par une pyramide à quatre pans couverte d'ardoise. Ce ne fut pas sans peine que cette reconstruction eut lieu : L'abbaye de Fontenay, qui percevait les dimes et nommait à la cure, et qui conséquemment était, d'après l'usage, obligée d'entretenir le chœur, prétendait que la tour ne faisait pas partie de ce dernier, et devait être rattachée à la nef qui était à la charge de la commune ; après de longues contestations et un procès, il fut décidé en 1770 que la tour faisait partie du chœur, ce qui d'ailleurs est évident quand on considère que le style est le même, tandis que celui de la nef est d'une autre époque. L'abbaye de Fontenay, pour ne pas réparer les vitres, avait fait boucher une des grandes fenêtres du chœur, qui est toujours dans le même état.

résultait ordinairement que ceux-ci, moins riches, n'essayaient point de lutter de magnificence avec celui-là, qui, plus pourvu de moyens et presque toujours plus soucieux de l'art, ou plus jaloux de sa propre dignité, ou bien encore pénétré de l'obligation d'assurer la prééminence à la partie qui par destination est la plus noble du monument, faisait largement les choses. C'est surtout par l'absence de voûtes et la grossièreté des maçonneries que se manifestait la pauvreté relative de la nef. L'absence de voûtes entraînait presque nécessairement la simplification des piliers isolés, la suppression des piliers engagés, la suppression des contreforts ou leur réduction à presque rien.

On surprend, à Cormeilles, une différence toute locale, quoique non absolument inusitée. L'axe général de l'église est visiblement brisé, et le chœur est incliné à droite par rapport à la nef. Si l'inclinaison était vers la gauche, les amateurs de symbolisme pourraient en rapporter la cause à une intention formelle de rappeler la tête du Christ penchée sur la croix ; mais comme elle est, avons-nous dit, vers la droite, il faut croire que cette irrégularité est le fait ou bien d'une maladresse, ou bien d'une nécessité qui aurait forcé, pour obtenir un appui plus ferme, de faire dévier le tracé des fondations.

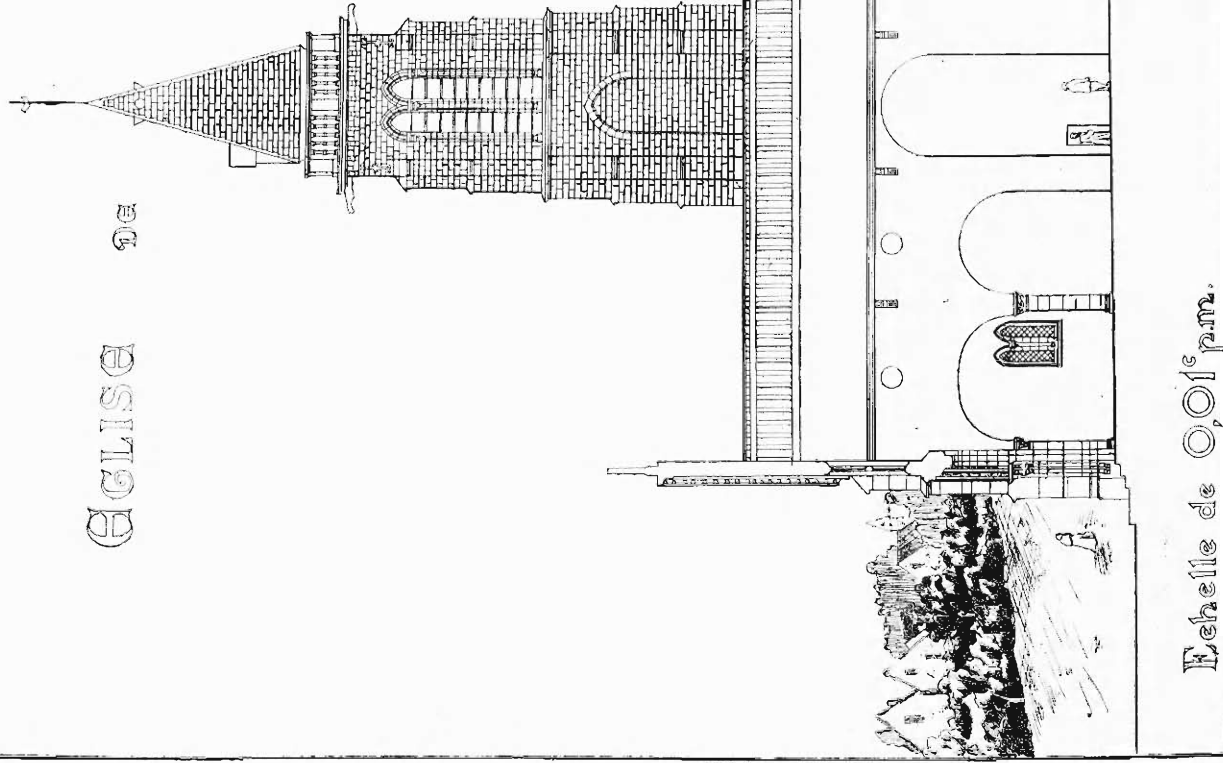
Rien de plus misérable que les murs latéraux de l'église de Cormeilles, à l'extérieur de la nef. La masse du clocher vient, heureusement, interrompre le mur du nord, qu'on a percé en le reconstruisant, vers 1865, d'une fenêtre accouplée soi-disant gothique. La travée qui suit le clocher et le sépare du chœur, est éclairée par une fenêtre à baie unique, en plein cintre, pareillement moderne. Le mur du sud, en pierraille couverte de mortier, est accidenté par quatre fenêtres en plein cintre, de moyenne dimension, et par trois contreforts en talus amortis en gable. Les portions de mur répondant à l'étage supérieur de la nef, sont percés à gauche de deux petits oculus, à droite, de quatre fenêtres en plein cintre, petites aussi. Inutile d'ajouter que si ces portions de murs sont dégagées extérieurement, c'est que la nef, au lieu d'être enveloppée par une seule toiture, en a trois : deux en appentis sur les bas-côtés, et une à double versant sur la nef centrale ; ces toitures laissant entre elles un espace suffisant.

Le chœur est engagé à gauche ou au nord dans des constructions privées qui en rendent l'examen difficile ; de plus, il a été ici défiguré par l'établissement de la sacristie ; on voit cependant qu'il a eu des contreforts, et qu'il a subi des remaniements au xvi<sup>e</sup> siècle. Ses deux premières

EGLISE de

CORMILLES en PARISIS

Coupe Transversale



Echelle de 0,01<sup>es</sup> p.m.

FIGURE 4.



travées sont éclairées par des fenêtres modernes, en plein cintre, reproduisant la fenêtre ci-dessus mentionnée de la travée, à la suite de la tour.

À droite ou au sud, l'aspect est tout à fait franc. L'élargissement du bas-côté y donne à la première travée un angle saillant ; cet angle est nu, il n'est même pas appareillé en pierres équarries, et le reste du mur de cette première travée est en pauvres matériaux ; mais la laideur en est corrigée par une large fenêtre en plein cintre, à trois divisions portant l'empreinte de la seconde moitié ou de la fin du *xv<sup>e</sup>* siècle. Un contrefort gros et saillant sépare cette travée de la seconde ; un contrefort absolument semblable se trouve à l'extrémité du mur, à l'alignement du mur du chevet ; deux contreforts intermédiaires, plus petits, s'appuient entre la seconde et la troisième travée, entre la troisième et la quatrième ; ces quatre contreforts encadrent trois fenêtres à réseaux flamboyants et à doubles indivisions ; le tout d'un beau gothique du premier quart du *xv<sup>e</sup>* siècle et contemporain sans doute des chapiteaux de la nef ; le tout aussi d'un appareil très soigné, en pierre de taille, auquel son exposition au midi a donné, avec le temps, une agréable teinte jaune.

Au chevet qui n'est, lui aussi, qu'un mur droit, nous avons à considérer trois tranches, celle du milieu, celle du collatéral sud et celle du collatéral nord.

La tranche du collatéral sud, c'est-à-dire correspondant au collatéral sud, n'a d'autre accident que sa fenêtre flamboyante à trois divisions, elle continue, comme style et comme appareil, le mur avec lequel elle fait retour d'équerre.

Avec les deux autres tranches nous remontons au *xii<sup>e</sup>* siècle. La tranche du collatéral nord a une fenêtre en plein cintre de largeur moyenne et à simple biseau ; au-dessus, sensiblement sur le côté vers l'angle, une ouverture aussi, à simple biseau et en plein cintre, mais fort étroite, a pour fonction d'éclairer, ou plutôt d'aérer, le comble.

La tranche centrale était originairement percée de deux baies jumelles en arc brisé surmontées d'un oculus libre ; le tout a été muré, sauf une partie de l'oculus qui a été convertie en une petite fenêtre. La tranche centrale est séparée de celle du nord par un contrefort d'une conservation parfaite, se terminant par trois ressauts, à un niveau dont la ligne passerait entre les deux fenêtres et l'oculus ; elle est séparée de la tranche du sud par une tourelle d'escalier rectangulaire, avec jours en meurtrières à linteaux et chaux ; cette tourelle étant plus volumineuse que le contrefort voisin et empiétant davantage, naturellement,

sur la tranche centrale, le groupe de la double fenêtre et de l'oculus en est plus rapproché et semble n'être pas sur l'axe du chœur, ce qui est une fausse apparence. Cette tourelle d'escalier est d'un fort bel appareil moyen et n'a pas subi la moindre épaufrure.

Le chœur, quoique plus bas que la nef intérieurement, est plus élevé extérieurement, à cause du volume de sa toiture unique. Il n'a point, par conséquent, d'ouvertures sous la grande voûte, sinon aux deux dernières travées au nord, où le toit a été coupé et où l'on a pratiqué de nos jours de petits quatrefeuilles.

## DEUXIÈME PARTIE

---

### INTÉRIEUR DE LA NEF

La dissemblance profonde qui caractérise à l'extérieur, sur ses deux flancs, l'église de Corneilles, se retrouve à l'intérieur avec d'autres combinaisons.

Au nord, le bas-côté de la nef n'a que deux travées, arrêté qu'il est par le clocher; il forme la chapelle des fonts baptismaux, refaite en 1865, et couverte d'un berceau en plâtre à section d'anse de panier.

Les arcs longitudinaux qui la mettent en communication avec la grande nef, sont en plein cintre; de même que les quatre du côté sud. Le pilier intermédiaire à gauche, les trois piliers intermédiaires à droite sont mono-cylindriques, ils ont aussi pour caractères communs les corbeilles à feuilles frisées et les tailloirs cruciformes; à part cela chacun a ses particularités.

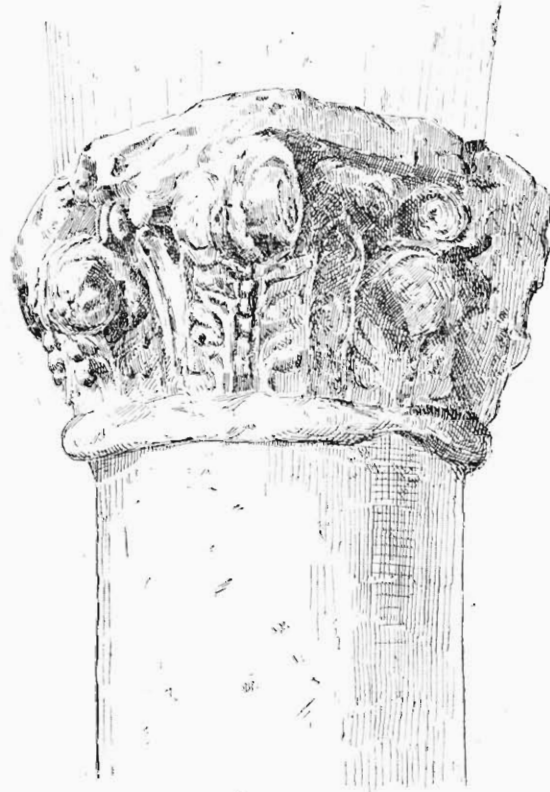


FIGURE 5.

Les trois nefs n'ayant que des voûtes en bois, des supports n'ont pas été jugés nécessaires le long des murs des bas-côtés. Deux seulement s'adossent au mur de façade, marquant le point de départ des arcs longitudinaux. Ces deux supports sont des demi-colonnes cylindriques sans bases, celui de gauche a pour couronnement un chapiteau roman venu sans doute d'ailleurs, et



FIGURE 6.

que l'on a remployé en l'appliquant sur sa diagonale (*fig. 5*), de telle manière qu'il se présente par une de ses volutes angulaires; les feuillages sont perlés, il n'y a pas de tailloir. Le chapiteau de droite est aussi une simple corbeille, mais posée normalement, elle est tellement dénudée qu'il est impossible d'affirmer qu'elle soit romane, et qu'elle ait jamais reçu de sculptures ou une taille artistique quelconque.

L'unique pilier monocylindrique de gauche n'a qu'une mauvaise base formée d'une plinthe octogonale à double ressaut bisauté; son chapiteau en revanche, offre un détail plein d'intérêt; c'est

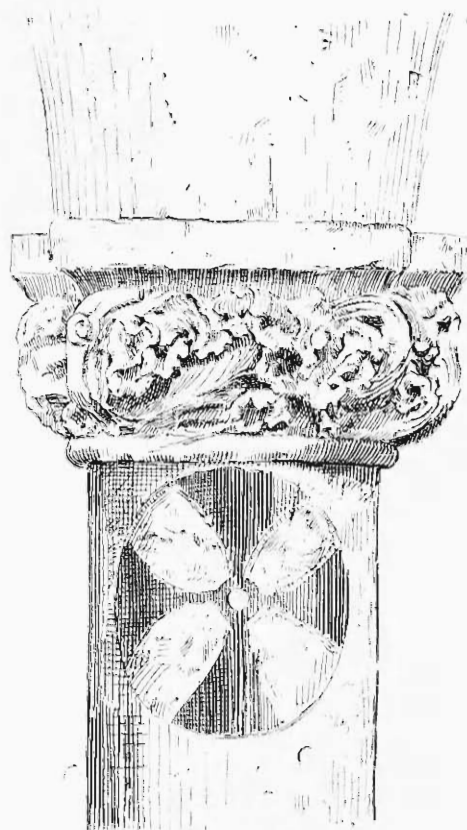


FIGURE 7.

son chapiteau en revanche, offre un détail plein d'intérêt; c'est

sur le revers (*fig. 6*), la salamandre, signe évident que les travaux constituant la nef à peu près dans son état actuel furent faits sous François I<sup>er</sup>, quoique cependant cette sculpture accuse moins de fini que celle généralement exécutée à cette époque. La face de ce chapiteau (*fig. 7*), côté de la nef, est à enroulement de feuilles de choux d'un assez joli arrangement. Le pilier correspondant (*fig. 8*), soit le premier à droite, est à feuilles de vigne et grappes de raisin; les feuilles visent à se rapprocher d'une autre plante : le houx probablement. Au revers, un homme à tournure de monstre, rampant sur ses genoux, et les pieds bottés. Base à poire, typique du dernier gothique.

Le pilier suivant (*fig. 9*), deuxième de la nef, séparant la deuxième travée de la troisième, a

une base semblable à celle du pilier précédent; son chapiteau, exclusivement végétal, est un composé de feuilles de houx, houx frisé, de charbons, fouillées avec tant de délicatesse que, du côté de la grande nef, elles se détachent complètement du nu de la corbeille, qu'elles laissent voir.

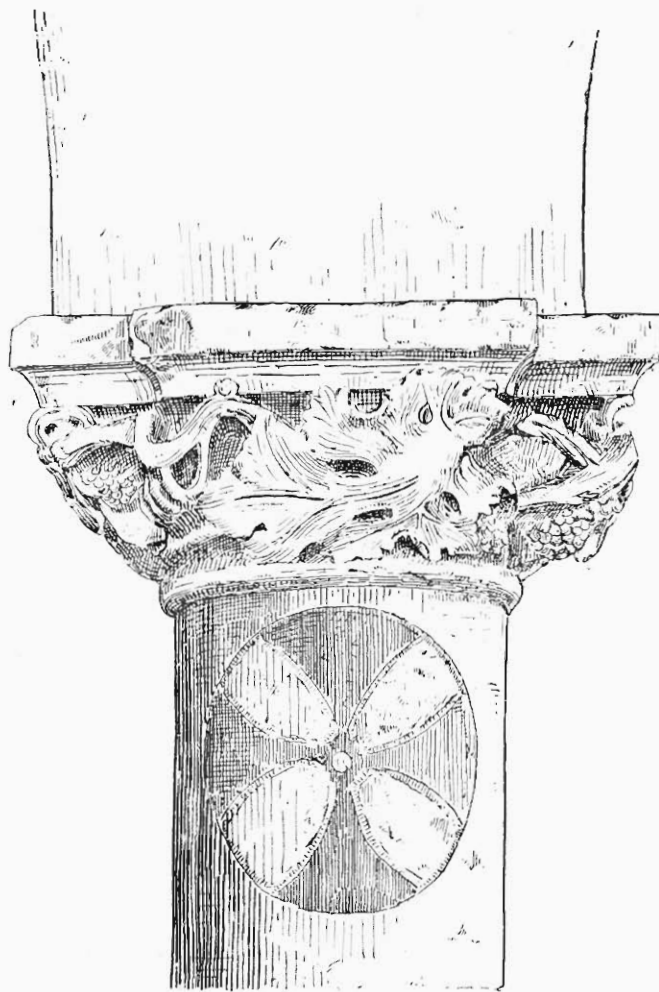


FIGURE 8.

Le troisième pilier présente ceci de spécialement intéressant : c'est qu'il a une base du XIII<sup>e</sup> siècle à plinthe carrée, gros tore aplati et à griffes.

Cela donnerait à croire que le corps des autres piliers pourrait bien être aussi du XIII<sup>e</sup> siècle et que, vers l'époque de Philippe-Auguste, la nef était dans un état assez analogue à celui d'aujourd'hui.

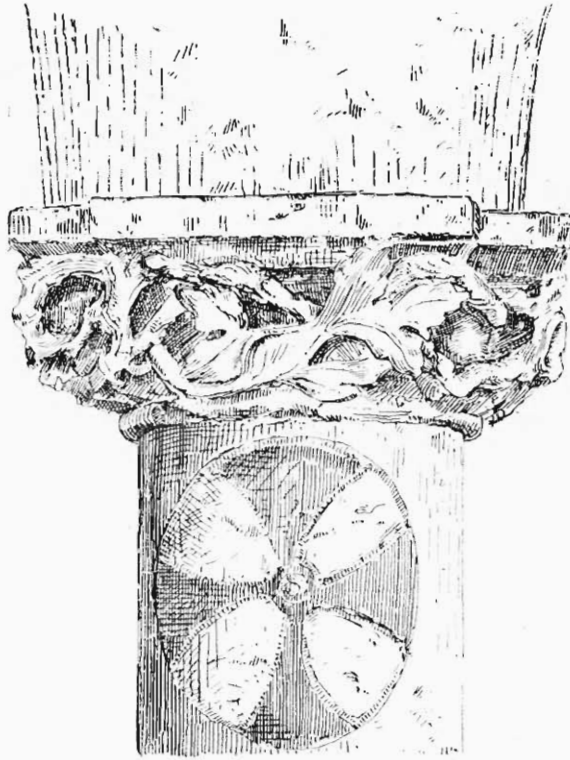


FIGURE 9.

pas le bas-côté, et portait sur deux piles (1). La seconde arcade longitudinale du dit bas-côté retombe maintenant contre le clocher sur une

Les feuilles de chardon du chapiteau, sont très dégagées et complètement découpées à jour d'un côté, comme au chapiteau du deuxième pilier, mais ce côté est ici celui du collatéral. Sous le grand arc longitudinal de la quatrième travée derrière de la nef, le chapiteau est découpé en corps de diable rampant, dont la tête fait angle sur la nef (fig. 10 et 11).

Le clocher, dont nous rappelons la situation sur la troisième travée du collatéral de gauche, est muré dès la base, et tel n'a pas dû être son état primitif. Il est probable qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, il n'interrompait

(1) L'abbé Lebeuf, dans son *Histoire du diocèse de Paris*, nous apprend qu'en 1359 des lettres données par Charles, Régent de France, indiquaient que l'église était dans un espèce de fort. Ce prince ordonnant qu'on détruirait les lieux voisins de Paris qui pourraient servir de retraite aux ennemis du Royaume, y comprend la Cour de l'église Paroissiale de Cormeilles, sans doute qu'il faut lire la Tour, et nous pensons qu'il faut voir là l'explication de la plantation hybride du clocher actuel.

imposte assez épaisse, ayant pour moulures principales un quart de rond inférieur et une plate-bande que recouvre une feuille de chardon ou de chou très fouillée, travail du xvi<sup>e</sup> siècle. C'est à la même époque, ou à peu près, que la voûte du rez-de-chaussée de la tour fut portée à la hauteur du premier étage, et au niveau de la voûte en bois de la grande nef. Les nervures prismatiques de cette voûte reposent, aux quatre coins, sur des chapiteaux, ou plutôt sur des quarts de cha-

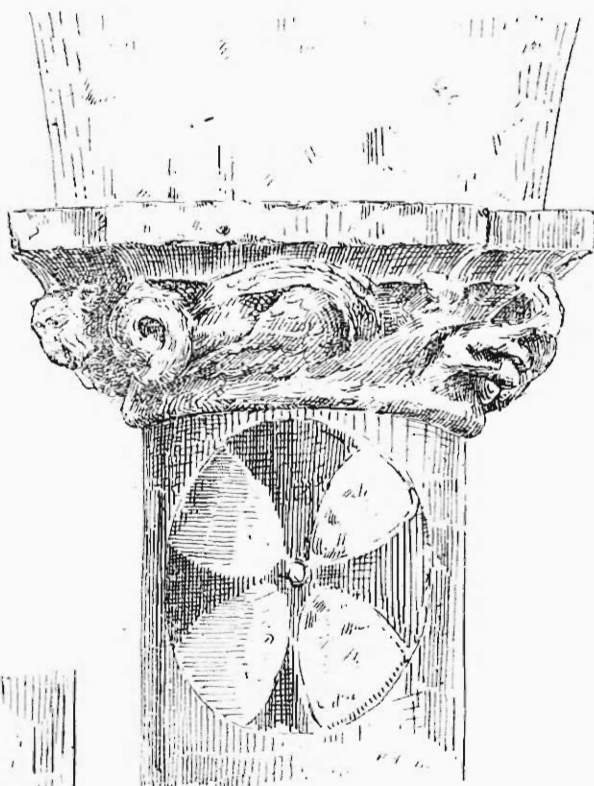


FIGURE 10.

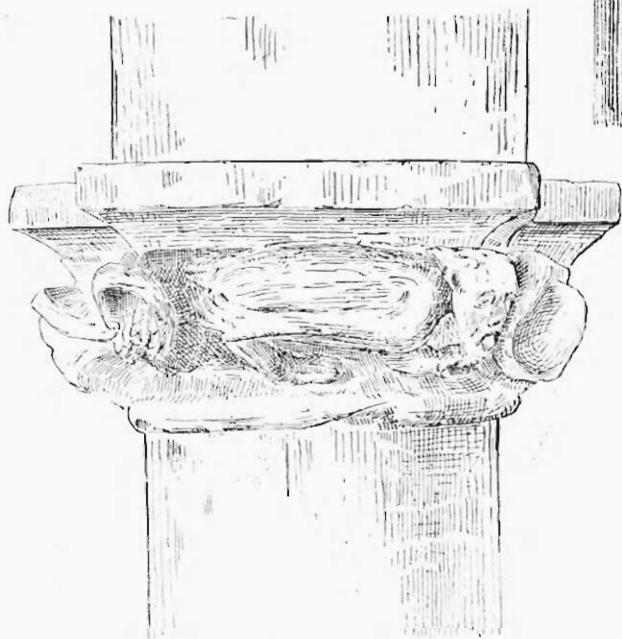


FIGURE 11.

piteaux, avec personnages grotesques.

Un arc en plein cintre, sans aucun cachet d'époque, allège le mur de la tour sur la paroi regardant la grande nef.

La travée suivante du bas-côté s'ouvre sur la grande nef par un arc brisé, également sans caractère ; la voûte en bois n'est pas ancienne.

La voûte en plâtre du bas-côté sud est à deux pans représentant approximativement un quart de cercle déprimé; elle a pour charpente des entrails avec contrefiches, demi-arêtiers, et pièces de renfort à l'angle



FIGURE 12.

rentrant formé par les deux pans. L'extrémité de chaque entrail correspondant au pilier est soutenue par un des croisillons du tailloir, et soutient elle-même un petit poinçon avec deux jambes de force appliqué à la paroi séparant le tailloir du sommet de la voûte.

A la grande nef, la courbure du berceau est à pans peu prononcés donnant une section ovoïde; les entrails sont reçus par des consoles cannelées, en bois, en talon, très saillantes; un seul des poinçons est conservé du côté du chœur; l'entrait qui était le plus rapproché de la façade manque, et il ne reste que ses consoles à moitié brisées. Les principales pièces de bois ont leurs arêtes abattues en biseau, ce qui indique bien une période antérieure au xvii<sup>e</sup> siècle.

Les chapiteaux des piliers de la nef sont à un niveau sensiblement plus bas que les chapiteaux du chœur; aussi la dernière arcade longitudinale de la nef, à droite, au lieu de retomber normalement sur le tailloir de la première colonne du chœur, qui possédait une saillie rectangulaire pour attendre cette retombée, vient s'amortir contre la corbeille.





## TROISIÈME PARTIE

---

### INTÉRIEUR DU CHŒUR

Dans le chœur de l'église de Cormeilles, l'architecture gothique est aussi complète que le comportent les modestes dimensions et les dispositions du monument. Toutes les voûtes y sont en pierre et munies de leurs nervures ; les arcades et les chapiteaux, pour la plupart, y ont beaucoup de style ; mais la diversité y est déconcertante : à peine deux travées ou deux colonnes qui se ressemblent et à qui puisse convenir une commune description. Les malheureuses restaurations modernes ont encore compliqué cet état de choses ; toutefois, il est assez facile de reconnaître ce qui leur appartient en propre, ces restaurations étant fidèles lorsqu'elles ont pu s'appuyer sur des débris subsistants, et maladroitement lorsqu'il a fallu recourir à des compositions nouvelles.

Nous procéderons à la description du chœur, pour la rendre aussi claire que possible, dans l'ordre suivant : piliers isolés, piliers engagés des bas-côtés, arcades et voûtes basses, grandes voûtes, et en commençant comme nous l'avons fait jusqu'à présent par la gauche.

Le premier pilier isolé ne l'est plus de fait, car il a été engagé après coup dans le massif où est percée l'arcade relativement étroite, en cintre brisé, faisant fonction d'arc longitudinal entre le clocher et le chœur. Ce pilier, un peu plus gros que les autres, a sa base composée d'une plinthe octogonale sur laquelle débordé légèrement un énorme tore aplati, sans autre moulure ; c'est une réfection moderne, de même que

le beau chapiteau à feuilles de chêne avec angles d'acanthé, couronné par un tailloir carré à angles abattus (*fig. 13*) ; ce chapiteau paraît être une reproduction heureuse de l'ancien, tout au moins pour ce qui est de la face regardant le chœur, car du côté des bas-côtés l'arrangement en est de beaucoup moins heureux.

Ces descriptions et observations conviennent aussi au pilier suivant, si ce n'est qu'il est absolument dégagé. Il a été restauré en 1891, ainsi que l'atteste une inscription placée sur la face de la corbeille regardant

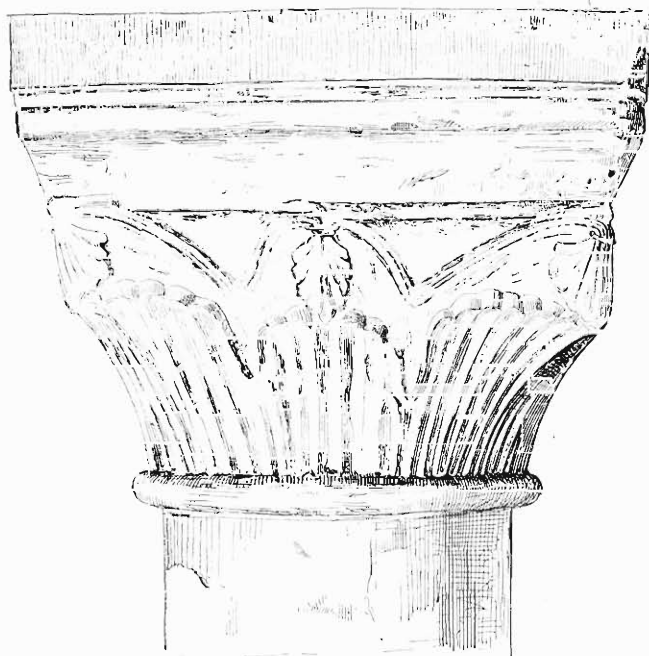


FIGURE 13.

le bas-côté. Le chapiteau précédent a dû être restauré à la même époque. Le troisième pilier a sa base et son chapiteau parfaitement authentiques. La base, sur plinthe carrée, a le gros tore aplati, la scotie étroite et profonde, le listel proéminent, le petit tore supérieur sur baguette, et les pattes ou griffes striées qui décèlent pour l'œil le moins exercé la seconde moitié et plus particulièrement le troisième

quart du XII<sup>e</sup> siècle. Le chapiteau semblerait plus ancien ; il a dû être simplement taillé par un ouvrier mallable, ou qui, surpris dans son travail par le moment de la pose, s'est contenté d'indiquer par des saillies arquées la place des volutes et des rebords ou replis supérieurs des feuillages.

Le profil du tailloir ramènerait, si besoin était, l'esprit du spectateur au troisième quart du XI<sup>e</sup> siècle : c'est en partant de la corbeille un cavet plus haut que profond ; un petit listel, un petit tore, un petit cavet et le



FIGURE 14.



listel supérieur. Les profils des autres tailloirs du XII<sup>e</sup> siècle ne diffèrent guère de celui-là que par la prédominance de telle moulure plutôt que de telle autre. Ces tailloirs du XII<sup>e</sup> siècle sont régulièrement carrés sans angles abattus.

La base du pilier suivant, quatrième et dernier du côté gauche, a des griffes striées et un gros tore aplati, autant qu'on peut en juger dans son état très fruste, la plinthe est carrée. A la corbeille, quatre feuilles striées aux angles, autant sur les faces; au-dessus de chaque feuille est une sorte de volute aussi en feuillage faiblement prononcée. Ces feuilles striées sont une réminiscence des acanthes du chapiteau corinthien (*fig. 15*).

La première colonne de droite du chœur est, sinon la plus belle, du moins la plus originale. Sa base n'est qu'une succession de quatre ressauts en biseau sur plan octogonal. Son chapiteau est probablement dans toute l'église de Cormeilles la seule pièce d'architecture qui représente franchement la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Il en a

les crochets effilés et maigres. La corbeille s'y dessine circulairement sous le tailloir, qui est hexagonal, présentant deux de ses côtés aux arcs longitudinaux, et deux angles aux arcs doubleaux. Seulement, le côté regardant le dernier arc longitudinal de la nef à droite projette un avancement destiné à ménager à cet arc un supplément d'assiette, dont en réalité il n'a pas profité, puisque, comme on l'a dit plus haut, il néglige cet appui et vient s'éteindre dans la corbeille même; parce que

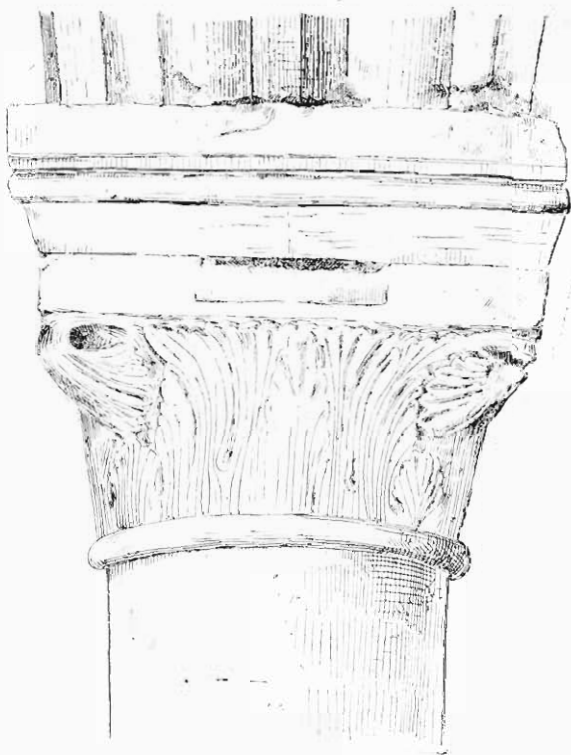


FIGURE 15.

le tailloir était placé à un niveau trop élevé. Mais il est probable qu'un système d'arcades ayant existé dans la nef avant la fin du xv<sup>e</sup> siècle, venait se terminer en tirant parti de cet avancement, conçu dans le même esprit que les tailloirs cruciformes de cette même nef.

La base de la colonne suivante, la deuxième de droite, est un gros tore à peine déprimé sur plinthe octogonale, ce qui doit être purement moderne. Le tailloir, carré à coins abattus, couvre une assez jolie corbeille à feuilles de chêne du second quart ou du milieu du xiii<sup>e</sup> siècle.

Le troisième pilier présente une base à tore déprimé, reliée à sa plinthe carrée par des griffes dont les larges feuilles sont enroulées sur leurs côtés. Le tailloir, carré avec prédominance du cavet inférieur, recouvre une corbeille dont les volutes, vigoureusement accusées, se replient en coquille ; ce chapiteau a une réelle valeur archéologique et artistique.

Au quatrième et dernier pilier du côté droit, la base, pareillement à tore déprimé et à griffes, est une des mieux conservées du xii<sup>e</sup> siècle. De toute l'église, ses feuilles sont à plis étroits. Le tailloir et la corbeille du chapiteau ressemblent à ceux du chapiteau précédent, si ce n'est que les volutes en coquille y sont un peu moins prononcées.

Toutes les voûtes en pierre sont reçues, le long ou aux angles rentrants des murs, par des supports engagés de formes et d'époques diverses.

Les deux premiers à gauche du chœur sont de simples pilastres à faible saillie avec chapiteaux, sans sculpture et tailloirs moulurés.

Les deux suivants sont de grosses colonnes engagées dans le mur pour plus de moitié, avec chapiteaux lisses et tailloirs moulurés.

A l'angle, contre le chevet, c'est une colonne, moins grosse, mais plus dégagée, et s'avancant dans le sens du mur du chevet ; sa base est informe en l'état actuel ; mais son chapiteau refait et de bon style est revêtu de palmettes avec volutes laissant apparaître le cercle de la corbeille.

Nous réservons pour un peu plus loin les supports engagés dans le mur du chevet en prolongement des lignes des arcs longitudinaux et nous reprenons le chœur au collatéral droit. La première travée de ce collatéral est, nous l'avons déjà fait observer, en exeroissance sur la nef, et cette exeroissance donne l'alignement du mur sud du chœur, comme aussi le surcroît de largeur de tout le collatéral. De là aussi, en dedans de l'église, un renfocement, qui est répété, sous l'arc doubleau suivant,

au moyen d'un contrefort intérieur s'avancant au droit de la ligne idéale de prolongement du mur de la nef ; ainsi a été obtenue une véritable chapelle aux dépens du bas-côté. Au retour d'équerre saillant, c'est-à-dire à l'angle du collatéral de la nef et de la chapelle, s'arrondit une colonne dont le chapiteau ne trompe pas : il imite assez mal le XII<sup>e</sup> siècle pour que la composition en puisse être attribuée sans crainte à notre

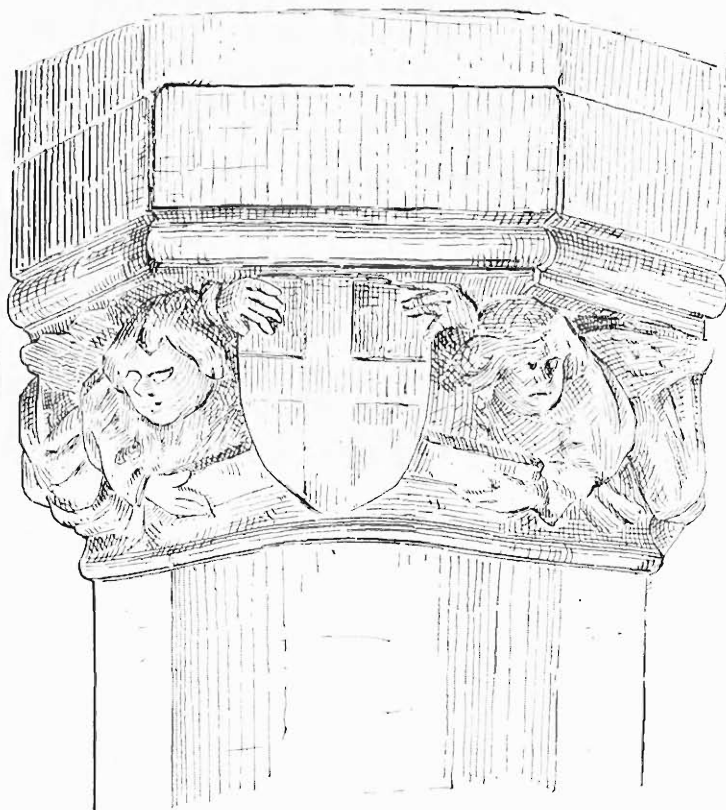


FIGURE 16.

époque. Deux consoles simplement moulurées soutiennent, dans les deux renforcements, le départ de la croisée d'ogives.

Au troisième renforcement, formé par la jonction du contrefort intérieur et du mur sud, et qui appartient à la seconde travée, le support part de fond et donne en section une moitié des deux supports suivants, lesquels ne sont guère eux-mêmes que des moitiés de supports isolés.

Le chapiteau, qui n'est par conséquent qu'un quart de chapiteau, montre un ange couché sur sa poitrine et tenant un objet long et plat qu'on peut supposer être un phylactère.

Ces culs-de-lampe et supports, de même que les deux piliers engagés qui suivent, sont, naturellement, du dernier style gothique,

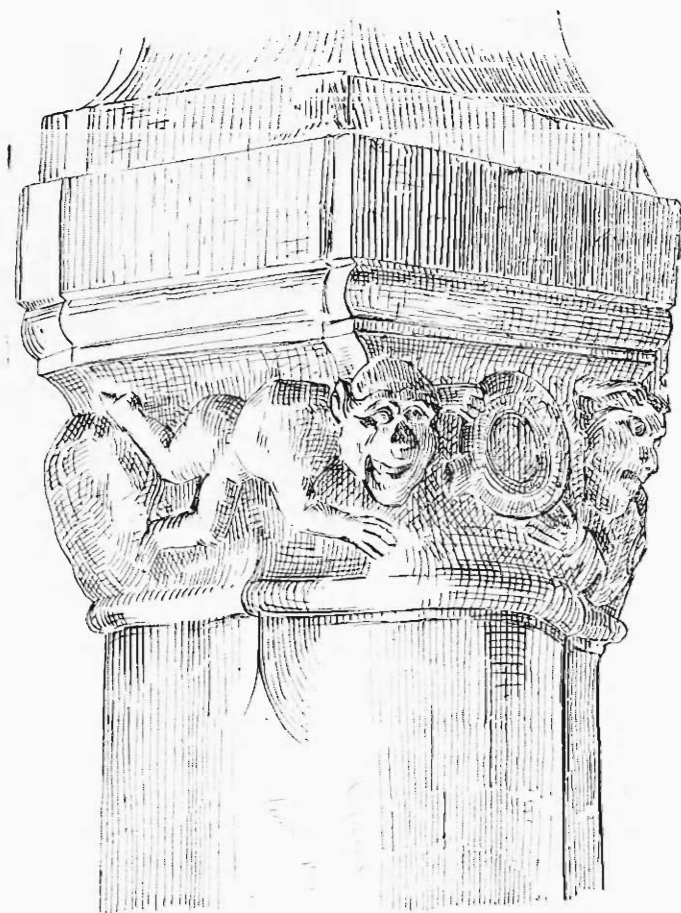


FIGURE 17.

comme le mur auquel ils sont accrochés. Ils donnent une section horizontale en doucine dans leurs parties faisant face à l'axe du chœur ; ce profil, réminiscence lointaine des piliers à colonnes engagées des premiers temps du gothique, fut fréquent dans les derniers temps du même style gothique, et il est difficile d'en contester la banalité.

Le premier de ces deux piliers a pour chapiteau, pour imposte si l'on veut, deux anges couchés se regardant et séparés par un écusson en pointe de bouclier, qu'ils soutiennent ; l'écusson présente la croix : ce sont les armoiries bien connues de l'abbaye de Saint-Denis (*fig. 16*).

Au second pilier (*fig. 17*), ce sont un homme et un chien pareillement couchés et affrontés, soutenant un cercle en fort relief arrondi qu'on

prendrait facilement pour une couronne, s'il ne poussait à gauche deux espèces de bourgeons, ce qui produit pour l'œil la figure d'un D tel qu'on le traçait souvent au commencement d'un mot pendant les xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles. Ce serait alors la première lettre du nom de Denis, témoignage à la fois du vocable de l'église et de sa dépendance vis-à-vis du fameux monastère royal (1).

Avec le support qui garnit l'angle rentrant formé par le mur sud du chœur et celui du chevet, nous retrouvons le xii<sup>e</sup> siècle le plus pur ; mais nous éprouvons quelque surprise à l'y retrouver ; on ne pouvait raisonnablement s'attendre à le voir là. Cet angle est, comme tout le mur sud, du commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, et il est facile de s'assurer, à l'extérieur, qu'à cette époque a été réellement fait le raccordement avec le mur du chevet. Nous constaterons aussi plus loin que pas plus au susdit angle qu'ailleurs, la nervure primitive n'a été conservée. Force donc est d'admettre que le support a été déplacé, opération qui du reste n'était ni plus nuisible, ni plus dangereuse que ne l'eût été son maintien au milieu de maçonneries complètement démolies et complètement renouvelées.

Pourquoi, seul, le pilier du fond a-t-il été soustrait à la destruction ? Pourquoi ce souci de l'utiliser tandis que les autres du même côté n'ont plus laissé de traces ? Pourquoi un tel privilège ? Sans doute parce qu'il était seul dans un état assez satisfaisant pour être avantageusement remployé ; son style et sa richesse n'avaient rien évidemment qui put séduire nos ancêtres d'il y a quatre cents ans, peu enrichés de roman et de gothique primitif. Dans son état actuel, il est déplorablement mutilé. Composé de trois colonnes en faisceau, pressées l'une contre l'autre, de manière à donner en section horizontale une figure trilobée, il a sa triple corbeille revêtue de feuilles striées ; la face intermédiaire du triple tailloir se présente dans la direction de la nervure diagonale qu'elle est destinée à recevoir. La base, avec griffes, scotie et deux tores, est moderne ; le profil qui est sensiblement celui de la base attique, ne semble pas convenir à l'âge du pilier, qu'il vieillit un peu.

Les deux piliers engagés sur lesquels viennent aboutir, contre la paroi du chevet, les lignes des grandes arcades longitudinales, relèvent du même système que celui que nous venons d'examiner. Les colonnes qui les forment sont triplées, couronnées par des chapiteaux distincts à

(1) Voir l'abbé Lebeuf.

tailloirs carrés, deux par pilier seulement au lieu de trois ; dans chaque pilier, le tailloir correspondant à la voûte du bas-côté fait face à la nervure, et par conséquent s'incline sur un angle d'environ 45 degrés. La colonne du côté opposé n'a ni corbeille, ni tailloir, car elle s'achève beaucoup plus haut, à la naissance de la voûte supérieure. Les corbeilles sont à feuilles striées, les tailloirs ont pour moulures, en allant de bas en haut, un tore, une scotie, un quart de rond et des listels fort étroits.

Le pilier engagé de droite a une particularité qu'il ne faut pas laisser échapper : la colonne principale est à section légèrement pointue, comme la courbe d'un arc en tiers-point. Il est infiniment probable qu'il n'était pas le seul en son genre au xii<sup>e</sup> siècle, dans l'église de Cormeilles, et, dans tous les cas, il n'est pas une absolue rareté dans la région qui a vu naître l'architecture gothique. Le chœur de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, celui de Notre-Dame, à Châlons-sur-Marne, la nef de Saint-Etienne-de-Beauvais, l'église de Saint-Pierre de Montmartre, etc., en offrent des exemples très connus.

Le passage de la nef au chœur est marqué par arcs doubleaux du xiii<sup>e</sup> siècle ou modernes à intrados plats et petits tores d'angles ; semblable est l'arc doubleau suivant au collatéral de gauche. Les deux premiers arcs longitudinaux du chœur, tant à gauche qu'à droite, sont tronqués, c'est-à-dire que leur retombée sur les chapiteaux n'arrive pas au niveau de leurs diamètres. Les deux travées qu'ils contribuent à encadrer, au nord ou à gauche, ont des croisées d'ogives à tore mince du xiii<sup>e</sup> siècle ; telle est aussi la croisée d'ogives de la dernière travée. Les deux derniers arcs longitudinaux de chaque côté, et les deux derniers arcs doubleaux du collatéral nord ont un profil plus ancien : ce sont deux tores assez gros, séparés par une moulure en pointe ; de la même époque, soit du milieu du xii<sup>e</sup> siècle, est la croisée d'ogives de de la troisième ou avant-dernière travée de gauche, dont un gros tore constitue tout le profil. C'est exactement le tore des plus anciennes nervures gothiques, tel qu'on le voit à Morienval, à Marolles-en-Brie, au déambulatoire de Saint-Martin-des-Champs, et tel que nous allons le retrouver dans la crypte de Cormeilles : au bas-côté sud du chœur, toutes les voûtes sont de l'époque du gothique flamboyant ; elles n'ont conservé d'antérieur que les deux derniers arcs doubleaux, dont le profil, que nous avons déjà rencontré, et dans ces deux travées mêmes, aux arcs longitudinaux, est une moulure en pointe séparant deux tores. Mais ces arcs doubleaux ayant reçu au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle un

plus grand diamètre, par suite de l'élargissement du collatéral, il a fallu à cette époque les déposer pierre par pierre et les replacer en ajoutant des claveaux neufs (pris peut-être dans d'autres arcs doubleaux qui n'ont pas été rétablis), ce dont il est résulté une courbe obtuse. Il y a eu pour le galbe des voûtes des trois travées qui séparent deux des arcs doubleaux une conséquence analogue. Les arcs longitudinaux du XII<sup>e</sup> siècle ou du XIII<sup>e</sup> siècle ayant été conservés, sans être surélevés, la section de la voûte contre le mur, en face de ces arcs, a adopté la même hauteur; seulement, la portée des nervures ayant été augmentée comme celle des arcs doubleaux, le sommet de la voûte a forcément atteint un niveau sensiblement supérieur au niveau primitif; de là un bombement très prononcé qui rapproche la voûte d'une calotte sphérique et rappelle les premières voûtes gothiques de l'Anjou. Toutes les nervures croisées du collatéral sud du chœur sont à profils prismatiques; celles de la chapelle, qui n'est que de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, portent une clef centrale, la seule dans les deux bas-côtés; cette clef, délicatement sculptée à fort relief, figure deux anges debout supportant l'écusson royal à trois fleurs de lys. Cette chapelle aurait-elle été construite par quelque membre de la famille royale de France?

Les travées de la grande voûte diffèrent deux par deux. Les deux premières portent sur des colonnes d'assez fort diamètre, mais engagées pour plus des trois quarts et par conséquent de faible saillie, ayant leur point de départ au-dessus des tailloirs des piliers; elles ont elles-mêmes des corbeilles à feuilles striées et des tailloirs carrés. Le premier arc doubleau, celui d'entre nef et chœur, est, nous avons eu occasion de le dire, plat et cantonné de petits tores, profil du XIII<sup>e</sup> siècle ou reproduction de ce profil. Le second arc doubleau a le profil des croisées d'ogives qu'il sépare, profil que nous allons indiquer.

Chacun des deux arcs doubleaux qui suivent, séparant la deuxième travée de la troisième et la troisième de la quatrième, fournit le profil en quelque sorte classique, en pleine vigueur de 1175 à 1225 environ: deux tores angulaires, chacun entre deux cavets, les deux cavets inférieurs étant séparés par un petit listel.

Les nervures des deux premières travées du chœur ont un profil qui leur est particulier à Corneilles, ainsi qu'à l'arc doubleau qui les sépare, mais que l'on trouve ailleurs: un tore très proéminent entre deux cavets très ouverts.

Nous n'avons plus à faire connaître, pour les deux dernières travées

centrales, que les supports directs des voûtes et les profils des croisées d'ogives.

Les supports directs, ce sont, ni plus ni moins, ceux que l'on est habitué à rencontrer dans les églises des environs de Paris, de vingt-cinq ans antérieurs ou de vingt-cinq ans postérieurs à l'an 1200; des groupes de trois colonnettes avec bases, fûts et chapiteaux distincts mais très étroitement accolés supportant, celle du milieu, plus ou moins proéminente, la retombée d'un arc doubleau, celles des côtés, la retombée d'une nervure. A Cormeilles, la colonne du milieu s'avance à peine sur les deux autres, elles sont presque toutes les trois sur le même alignement; cela vient du peu d'assiette qu'offrent aux bases de ces groupes les tailloirs des gros piliers.

Les corbeilles des chapiteaux, apparentes derrière leurs crochets, se confondent presque ensemble, de même que leurs abagues; cependant les abagues des côtés accusent leur individualité en se tournant franchement vers les nervures auxquelles ils offrent leur appui. Ces groupes de colonnettes ont été restaurés de nos jours sans souffrir aucune atteinte grave; celui qui a été le plus retouché paraît être le premier du côté gauche.

Contre la paroi du chevet, nous voyons monter, en se dégageant, les colonnes latérales que nous avons plus haut laissées, sans chapiteaux, aux côtés des piliers engagés terminant la double ligne des arcs longitudinaux de l'église. Ces colonnes ont, sur la grande voûte, des chapiteaux à crochets dont l'abaque décrit en plan le quart d'un octogone, une des faces de ce quart d'octogone se présentant à la nervure correspondante.

Les nervures de ces deux dernières travées sont composées de deux tores directement séparés par une moulure, ou gorge concave; elles ont à leur croisement, à chaque travée, une clef de voûte avec les armoiries de l'abbaye de Saint-Denis; ces armoiries sont certainement parmi les plus anciennes qui aient figuré aux clefs de voûte; on en voit de contemporaines aux chœurs des églises d'Arpajon et de Saint-Nicolas de Meulan, et elles ne sauraient être antérieures à la période allant de 1175 à 1210, période à laquelle appartiennent bien dans leur ensemble les œuvres hautes du chœur de Cormeilles.

Dans tout ce chœur, la section des voûtes, de quelque époque qu'elles soient, ne donne sur les murs que la section brute d'un arc brisé. Il n'y a de formerets distincts qu'aux deux dernières travées de

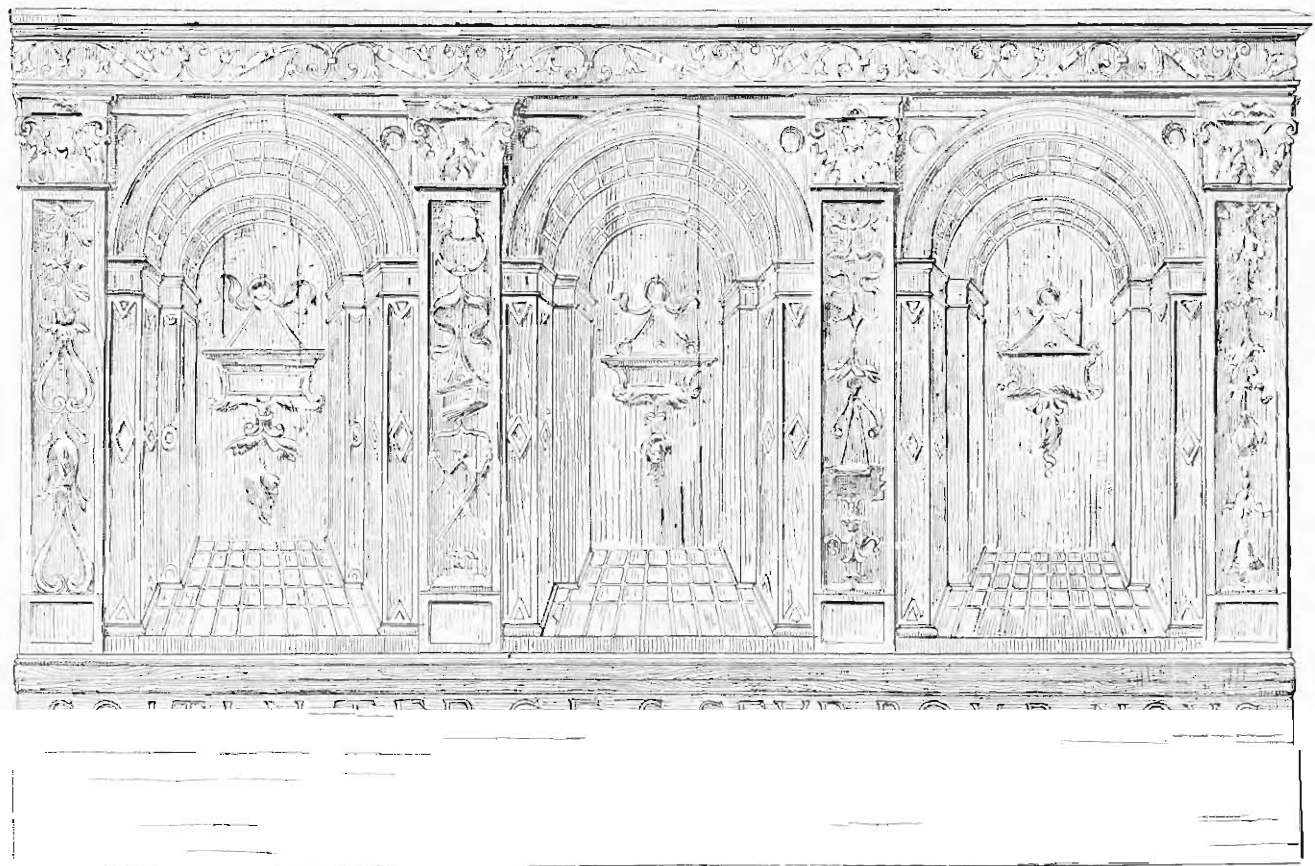


FIGURE 18.



la partie haute, et encore seulement à gauche, et entre la paroi du chevet.

Nous serions heureux si, à l'aridité inévitable de la description qui précède, et malgré l'incohérence réelle des diverses parties de ce monument, nous étions parvenu à faire ressortir l'intérêt qu'offre, en somme, le chœur de Cormeilles, intérêt qui lui eût mérité certainement d'être classé parmi les monuments historiques, s'il n'avait reçu des restaurations, en général satisfaisantes, mais exécutées sans contrôle autorisé.

L'église de Cormeilles est pauvre en objets d'art. On n'en peut signaler aux archéologues et aux artistes qu'un seul (*fig. 18*) : une boiserie de la Renaissance avec stylobates, arcatures, cartouches et frises qui lambrissent deux côtés de la chapelle et qui lui est probablement antérieure d'un quart de siècle; elle n'a donc pas été faite pour la chapelle et elle provient peut-être d'une autre église. Voici l'inscription, en belles capitales romaines, qui court sur le stylobate :

PRECVRSEVR. ET. VREY. AMI. DE. DIEV. MONSIEVR. S. MARTIN. SOIT. INTERCESSEVR. POVR NOVS (1).

---

(1) Nous ferons remarquer que cette boiserie doit être incomplète et que quelques panneaux ont dû être intervertis, car nous savons que la qualité de « précurseur » s'applique à saint Jean-Baptiste seulement, et point à saint Martin.



## QUATRIÈME PARTIE

---

### LA CRYPTE

Si intéressant que soit le chœur de Cormeilles, la vraie richesse archéologique de l'église, ce n'est pas lui, mais la crypte qu'il recouvre.

Et combien pourtant ce monument vénérable n'a-t-il pas été ravagé, réparé, pansé plutôt, et combien avec ses blessures ne nous est-il pas parvenu mutilé, éclopé, amputé, véritablement semblable à un invalide privé par la guerre de la moitié de ses membres !

C'est M. Louis Gonse qui a surtout attiré l'attention sur cette relique architecturale ; si son enthousiasme d'érudit l'a un peu entraîné au delà du but et si la description qu'il donne dans son *Art Gothique*, paru en 1891, appelle quelques rectifications de faits ou d'appréciations, elle n'en mérite pas moins d'être reproduite.

« Si, dit-il, la curieuse église de Cormeilles-en-Parisis a été peu remarquée des archéologues, sa crypte, si difficile d'accès, en est complètement ignorée. Elle nous offre cependant un morceau très curieux et le plus rare peut-être du style de transition. C'est, à ma connaissance, le plus ancien exemple, et un exemple presque unique avant 1150, de crypte bâtie suivant les nouvelles méthodes, avec voûtes sur croisées d'ogives. Le plan est très simple : un parallélogramme divisé en trois petites nefs de trois travées chacune. Les voûtes reposent sur quatre

colonnes monostyles formant quinconce ; elles affectent une courbe surbaissée, pour éviter une surélévation du chœur ; les nervures sont formées d'un gros tore et l'ornementation des chapiteaux se compose de feuilles d'eau , très simples comme à Saint-Evremond de Creil. La construction des ogives et des voûtins, en matériaux moyens, est très soignée. Profils et sculpture indiquent une époque antérieure à 1140 et, par conséquent, antérieure aux travaux entrepris par Suger, à Saint-Denis ; indication d'autant plus intéressante qu'au <sup>xiii</sup> siècle, l'église de Cormeilles dépendait de l'abbaye de Saint-Denis qui avait établi là, dans un charmant et fertile pli de terrain, auprès de ces sources vantées plus tard par Guy Patin, une maison de santé pour ses malades. Il serait à souhaiter que ce précieux vestige, actuellement coupé par un mur de refend et rongé par l'humidité, fût classé parmi les monuments historiques. » (Page 75).

Rien ne laisse deviner extérieurement l'existence de cette salle souterraine ; si elle a eu des jours sur le dehors, il n'en reste plus trace, et les deux soupiraux en meurtrières qui avaient été ménagés à gauche sont obstrués ou murés. Sous la chapelle de la fin du <sup>xvi</sup> siècle, à la première travée du bas-côté droit du chœur, une porte grillée, donnant sur le square, permet bien d'apercevoir une sorte de réduit, mais ce réduit n'est pas sur le plan de la crypte quoiqu'il puisse, à la rigueur, avoir été pratiqué dans une maçonnerie appuyant cette crypte, ou même en avoir été un appendice.

L'accès de la crypte est plutôt incommode que difficile. Il s'effectue par la tour sous laquelle s'ouvre un boyau informe, rudimentairement creusé, en pente raide, dans le vif d'une épaisse maçonnerie, et que continue une voûte rampante en berceau plein cintre à laquelle son appareil en moellons allongés donne quelque caractère d'ancienneté. On passe ainsi par dessous la dernière travée du collatéral gauche de la nef et la première du collatéral gauche du chœur.

On débouche de la sorte dans la salle par une porte en plein cintre, sans moulures, qu'abrite une embrasure en arc bombé du côté de l'intérieur.

La crypte s'étendait primitivement sous les trois dernières travées du chœur, collatéraux compris. Elle avait donc trois divisions dans le sens longitudinal comme dans le sens transversal, et elle se trouvait sensiblement plus large que profonde. Sa profondeur se trouvait de plus un peu réduite par l'avancement qu'avaient pris le mur d'entrée et le mur du che-

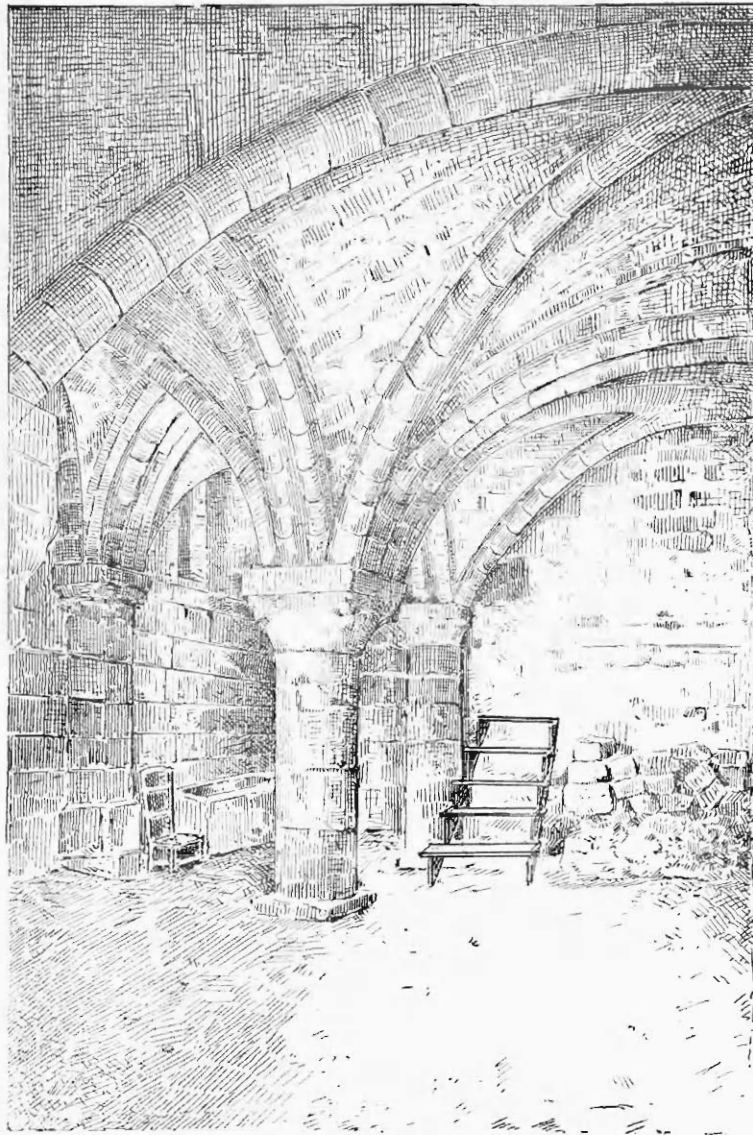


FIGURE 19.



vet ; cet envahissement a porté sur la première et sur la troisième travée, d'où inégalité des entre-colonnements, celui du milieu étant le plus large.

Malgré les précautions prises par l'architecte primitif, il s'est manifesté dans son œuvre des désordres assez dangereux pour qu'après lui on ait jugé nécessaire d'opérer les remaniements les plus délicats et les suppressions les plus regrettables. Les piliers isolés de droite furent noyés dans une maçonnerie qui ne laisse apercevoir que la partie la plus saillante de l'un d'eux ; ce mur empiète même, par deux ressauts, bien en deçà de la ligne de ces piliers. Un collatéral tout entier a donc été ainsi abandonné. Par le fait encore de cet envahissement, un autre massif de maçonnerie, marquant la place de l'autel, semble être rejeté à droite et n'être pas sur l'axe de la voûte centrale.

Le mur de l'entrée a été remanié, et ce fut alors sans doute qu'y a été creusé une sorte de petite armoire à trumeaux.

Tout le mur latéral nord a été refait avec ses piliers engagés vers l'époque même où le mur du côté opposé, dans l'église supérieure, subissait une opération analogue. Ces réfections ont été aussi bien soignées l'une que l'autre ; le mur terminal du bas-côté et le pilier qui le sépare de la paroi centrale du chevet ont été compris dans ces travaux. Seule la paroi centrale du chevet, en petit appareil négligé, interrompu çà et là par du blocage, pourrait remonter au milieu du XII<sup>e</sup> siècle.

Nous sommes, fort heureusement, un peu mieux partagés pour les piliers et beaucoup mieux pour les voûtes.

Des piliers, le plus remarquable est le pilier engagé du mur d'entrée, justement à la porte. Ce pilier a dû menacer de fléchir, car il a été noyé, lui aussi, dans un massif de maçonnerie qui le dérobe au regard presque jusqu'à la hauteur des chapiteaux. Sa forme est unique à Cormeilles : il est composé de trois colonnes engagées disposées en triangle et séparées par des moulures en biseau ou en cavet qu'il n'est pas toujours bien facile de déterminer, tant elles sont frustes. Frustes de même sont les corbeilles et les tailloirs qui étaient, autant qu'on en peut juger, ceux-ci à simple biseau, celles-là à feuilles striées. La colonne qui est à l'avant du pilier est de beaucoup plus forte que les deux autres, et se dégage de près des trois quarts.

Les deux piliers isolés sont de grosses colonnes monocylindriques. Le premier a seul le privilège d'avoir conservé bien distinctes les moulures de sa base : traces de griffes, tore inférieur médiocrement déprimé, scotie et tore supérieur ; saillie générale moins prononcée que dans les

bases ordinaires du milieu du XII<sup>e</sup> siècle, et un peu plus que dans les bases attiques romaines ou romanes. Le chapiteau est un énorme entassement de trois assises à cavets, biseaux et surtout larges plates-bandes ; l'assise inférieure, en pénétration réciproque avec la colonne, sert à fournir une assiette carrée aux deux autres ; l'assise supérieure est prise sur la hauteur de la voûte, le chapiteau primitif ne s'élevant pas jusque-là ; les arcs qu'elle reçoit sont conséquemment tronqués.

La base du second pilier, à force d'être rongée par l'humidité, est devenue tout à fait méconnaissable, et il serait absolument inutile d'en

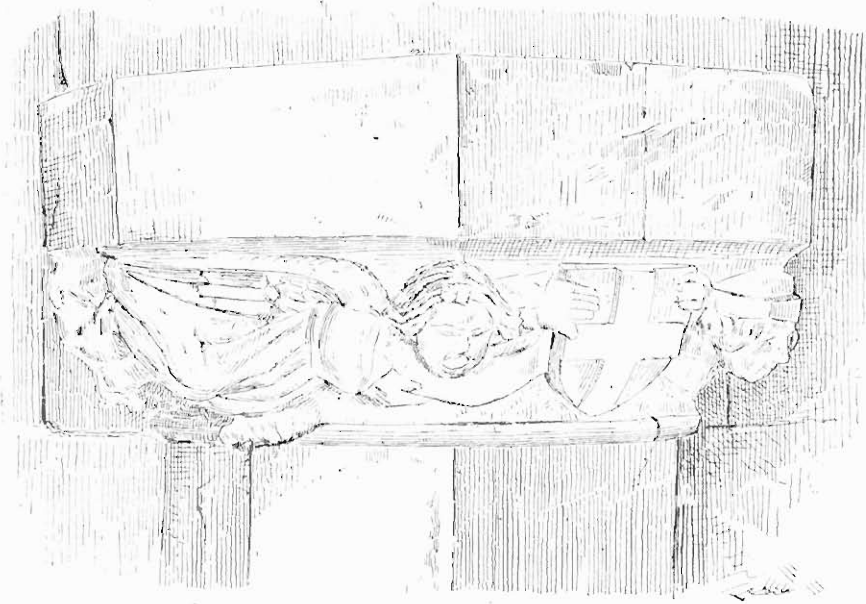


FIGURE 20.

essayer la reconstitution ; il serait étonnant qu'étant de la même époque que la base précédente et lui faisant suite, elle ne lui ait pas ressemblé.

En revanche, le chapiteau est absolument intact et nul doute qu'il n'ait contribué, par son caractère archaïque, à égarer l'érudition sur l'âge de la crypte. Sur les faces, passablement plates, de la corbeille, des feuilles diversement recourbées, de dessin et en nombre différent sur chaque face, sont plutôt indiquées sommairement que sculptées. Le tailloir réunit un fort biseau à un large listel.

Les autres supports, qui sont engagés, et au nombre de trois seulement, deux contre le mur latéral, un contre le mur du fond à l'alignement des deux piliers monocylindriques, sont complètement adhérents aux parois contre lesquelles ils s'appuient et en continuent l'appareil. Leur section est un demi-octogone avec bases de même, accusées par un simple ressaut et plinthes carrées. Les chapiteaux sont aussi à pans, à profils prismatiques variés. Le second chapiteau latéral offre sur ses deux côtés des personnages couchés à plat ventre, celui de droite coiffé d'une mitre, portant des phylactères, tournés vers le côté du milieu, où de l'autre main ils soutiennent l'écusson de l'abbaye de Saint-Denis (*fig. 20*).

Le premier chapiteau latéral et celui du fond, au droit des arcs longitudinaux, ne sont que moulurés; mais, aux angles rentrants formés par ce dernier se logent des culs-de-lampe appuyés sur le tailloir et pris aux dépens de la hauteur de la nervure correspondante qu'ils supportent directement: ce sont, du côté de la voûte latérale, une sculpture absolument fruste, du côté de la voûte principale, une tête féminine. A l'angle des deux murs, celui de gauche et celui du fond, une autre nervure a pour assiette un mascarón grimaçant, grinçant des dents et clignant des yeux (*fig. 21*).

La réfection de la plupart des supports n'a point entraîné celle des voûtes, et c'est le cas ici de faire ressortir l'habileté de nos maîtres maçons du moyen âge dans cette opération difficile que nos architectes modernes croient souvent avoir inventée, et qu'on appelle une reprise en sous-œuvre. Pour le *xv<sup>e</sup>* et le *xvi<sup>e</sup>* siècle, époque des remaniements que nous constatons, on cite volontiers un pilier du chœur de l'église abbatiale de St-Benoît-sur-Loire, et un pilier de la nef de Notre-Dame d'Amiens. A Corneilles, les reprises en sous-œuvre ont certes moins d'importance matérielle; mais dans le chœur et dans la crypte, elles se présentent avec un caractère si général et avec une telle hardiesse, que cette seule spécialité attacherait à l'église une valeur exceptionnelle. Pour substituer, par exemple, au premier gros chapiteau de la crypte les trois énormes assises que nous avons vues, de quelles précautions n'a-t-il pas fallu s'entourer, les retombées de la voûte souterraine, un pilier de l'église supérieure et tout ce qu'il supportait lui-même ayant dû être maintenus dans leur stabilité par un savant et dangereux élayage!

On ne peut douter que l'abbaye de Saint-Denis n'ait fourni pour cela ses meilleurs charpentiers.

Les arcs d'encadrement des voûtes, c'est-à-dire les arcs longitudinaux et les arcs doubleaux (il n'y a pas d'arcs formerets, la voûte pénétrant partout à nu dans les murs), ont un beau profil qui n'est pas rare au milieu du XII<sup>e</sup> siècle : ce sont deux gros tores séparés par deux



FIGURE 21.

listels et une gorge. La courbure des arcs est le cintre brisé à pointe franchement prononcée, excepté pour les arcs doubleaux de la voûte centrale; ceux-ci, ayant beaucoup plus de diamètre que les arcs du bas-côté et ne pouvant acquérir une hauteur plus grande, puisque les

clefs de voûte d'une crypte supportant le sol de l'église supérieure ne peuvent être qu'à un même niveau ou à peu près, les arcs doubleaux de la voûte centrale, disons-nous, ont une courbe plus déprimée, qui a été ramenée au plein cintre régulier.

Toutes les croisées d'ogives ont le profil torique simple, tel que nous l'avons déjà rencontré à la troisième travée du bas-côté gauche du chœur ; la moulure est ici un peu plus forte.

Les sommiers ou premiers claveaux des arcs de la voûte reposant sur les murs ont été refaits en même temps que ces murs, comme il est aisé de le voir à la teinte plus sombre et à la meilleure conservation des pierres.

En outre, le profil primitif n'a pas été partout reproduit.

Au-dessus du second pilier engagé, celui qui a des armoiries dans son chapiteau, les trois claveaux remplacés n'ont reçu qu'un épannelage à double biseau ; au-dessus du premier pilier, les claveaux remplacés, également au nombre de quatre, ne sont de même qu'épannelés.

La conservation de ces voûtes, la pureté des profils des arcs et le soin avec lequel ils ont été appareillés contrastent vivement avec la pauvreté et le délabrement des maçonneries et des morceaux d'architecture qu'elles abritent, les parties refaites exceptées, car le mur du XVI<sup>e</sup> siècle et ses piliers engagés sont aussi de la plus belle exécution.

Et maintenant est-il bon, sur l'âge de la crypte de Corneilles, de céder à certains entraînements qui nous induiraient à voir dans ce monument un des rares précurseurs connus de la basilique de Saint-Denis, précisément l'église maîtresse de celle qui nous a occupés ?

Certes, ce ne serait pas un mince honneur que d'avoir précédé, dans la génération de l'architecture gothique, l'édifice qui est considéré par l'universalité des archéologues médiévistes comme le premier type suffisamment formé de ce style ; il ne faut donc pas le décerner sans avoir vu les choses de très près.

La présence d'une crypte sous un chœur d'église est assurément une présomption de haute ancienneté, et, il n'y a guère que des cryptes romanes, ou des cryptes gothiques touchant directement à la période romane. Cependant, on trouve, à l'état d'exceptions, des cryptes de toutes les périodes gothiques, non en vertu de la persistance des traditions, mais plutôt parce qu'une circonstance locale d'ordre matériel obligeait de ménager une salle souterraine, comme c'est le cas à Corneilles, où la déclivité du sol laissait sous la partie orientale de l'église un vide dont

on ne pouvait faire un meilleur usage qu'en l'aménageant en salle souterraine. Il en fut ainsi à la cathédrale de Bourges au commencement du xiii<sup>e</sup> siècle et au Mont-Saint-Michel en plein xv<sup>e</sup> siècle.

Le chapiteau archaïque de la seconde colonne est le seul argument qu'on puisse invoquer avec quelque apparence de raison pour mettre en avant un âge antérieur à 1140, date du commencement des travaux de Suger au chœur de Saint-Denis. Mais le plus ou moins de barbarie des chapiteaux n'est jamais un indice suffisant, lorsqu'il est seul, de haute ancienneté. On voit dans beaucoup de monuments du milieu du xii<sup>e</sup> siècle, et pas plus loin qu'à Cormeilles même, dans le chœur, des chapiteaux absolument contemporains les uns des autres et d'un mérite fort inégal. C'est évidemment d'après les plus parfaits qu'il faut juger de la date, car ce sont bien ceux-là qui représentent l'état de l'art à l'époque où ils furent exécutés, les autres sortant nécessairement de la main de vieux ouvriers, attachés à leur routine, moins habiles ou moins raffinés que les ouvriers de la jeune école. Or, dans la crypte de Cormeilles, il ne nous reste qu'un chapiteau, savons-nous si les autres étaient aussi grossiers ?

Le profil des bases est plus significatif, car ce profil dépendait, non du caprice ou de l'habileté de l'ouvrier, mais de l'épure imposée par l'architecte, et l'architecte d'un édifice tel que la crypte de Cormeilles doit être réputé au courant des progrès les plus nouveaux de l'art. Nous avons dans cette crypte un profil de base bien conservé, duquel les autres n'ont pas pu beaucoup s'écarter, et ce profil militerait assez, on est obligé d'en convenir en faveur de la haute ancienneté prônée par le savant auteur de *l'Art Gothique* ; fréquent dès 1130 environ, il ne se retrouve plus après 1150 ; c'est donc dans cet espace de vingt années qu'il faut placer notre crypte ; mais est-ce bien avant le Saint-Denis de Suger ?

Deux considérations importantes, sinon décisives, nous empêcheraient de l'admettre.

D'une part, la crypte de Saint-Denis commencée en 1140, n'a pas de nervures et le plein cintre y domine ; si la crypte de Cormeilles avait été construite auparavant, elle l'eût été sous la même direction de Suger, et il serait souverainement étrange qu'un esprit aussi ouvert que celui de cet illustre abbé de Saint-Denis eût appliqué dans un édifice d'ordre secondaire des perfectionnements qu'il eût ensuite répudiés dans un monument de premier ordre.

D'autre part, les profils des arcs d'encadrement des voûtes, qu'il serait imprudent de négliger, ne se retrouvent pas encore à Saint-Denis,

et, de même que l'exécution sûre de ces voûtes, ils témoignent de l'état rassis où était alors parvenu l'art ogival.

Nous savons pourtant que Corneilles eut une bonne part dans les préoccupations administratives de Suger, et qu'il augmenta les revenus de ce fief tout en respectant le bien-être des habitants.

Nous croyons que c'est bien lui qui a fait bâtir la crypte et commencer le chœur de l'église de Corneilles, mais seulement après 1140, ou mieux après 1145. C'en est déjà assez pour le prestige du monument auquel nous venons de consacrer, pour la première fois, une monographie.

Juin 1904.





# TABLE DES MATIÈRES

---

## PREMIÈRE PARTIE

**EXTÉRIEUR.** . . . . . p. 5-14

## DEUXIÈME PARTIE

**INTÉRIEUR DE LA NEF.** . . . . . p. 15-21

## TROISIÈME PARTIE

**INTÉRIEUR DU CHŒUR.** . . . . . p. 23-37

## QUATRIÈME PARTIE

**LA CRYPTÉ.** . . . . . p. 39-49



## TABLE DES GRAVURES

---

Figure	1 . . . . .	p. 2
	2. . . . .	p. 6
	3. . . . .	p. 7
—	4. . . . .	p. 11
—	5. . . . .	p. 15
	6. . . . .	p. 16
	7. . . . .	p. 16
	8. . . . .	p. 17
—	9. . . . .	p. 18
	10. . . . .	p. 19
	11. . . . .	p. 19
	12. . . . .	p. 20
	13. . . . .	p. 24
	14. . . . .	p. 25
—	15. . . . .	p. 27
	16. . . . .	p. 29
—	17. . . . .	p. 30
	18. . . . .	p. 34
	19. . . . .	p. 41
	20. . . . .	p. 44
—	21. . . . .	p. 46